

Durée :

- Formation à temps plein sur 7 mois
- 567 h en centre de formation,
- 455 h en entreprise,
- début novembre à juin.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04

 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

 www.naturapole.fr

Vendeur en animalerie

Epreuves E5/E7 du BAC Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

Objectifs de la formation

Cette action permet de former les futur-es vendeur-euses capacitaires en animalerie. De plus l'ACACED (attestation de connaissances pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques) pour la catégorie «chiens et chats» et le TAV (Attestation pour le transport d'animaux domestiques vivants) peuvent être délivrées en cours de formation.

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie.

Conditions d'admission

- Projet professionnel déterminé et aptitudes pour entrer en formation qualifiante,



Contenu de la formation

- Biologie et connaissance des animaux
- Ecologie
- Physique / chimie
- Vente et mercatique : mettre en oeuvre la négociation commerciale, animer le point de vente, maîtriser le merchandising
- Techniques et pratiques professionnelles : aquariophilie, petits mammifères, oiseaux, jardins aquatiques, terrariophilie, ...
- Technique de recherche d'emploi
- Anglais
- Aide au montage des dossiers de demande de certificat
- ACACED catégorie «chiens et chats»
- Transport d'animaux vivants (TAV)

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats.

Evaluation - Validation

- Epreuves terminales Nationales du BAC Pro TCVA E5 et E7

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 54 %
- Taux moyen de satisfaction : 95,12 %
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2019, à 6 mois) : 50 %

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

- ☎ Tél. 02 35 95 97 04
- ✉ cfppa.fauville@educagri.fr

- 📍 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
- 🌐 www.naturapole.fr



naturapole.fr